

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 22

Artikel: La coquetterie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui sert de fermeture, on trouve d'abord un petit espace libre au niveau de la rue : là tout Japonais venant du dehors dépose ses sandales de paille ou à semelle de bois. Puis on s'élève d'un ou deux pieds au-dessus du sol de la rue, et l'on est dans la maison. Du reste, point de chaises, point de table, point de meubles, si ce n'est peut-être un coffre à tiroirs ; point de cheminée. Le fourniement intérieur — on ne peut vraiment dire l'ameublement — ne se compose que de deux objets, mais aussi de deux objets dont l'usage est universel, qui se trouvent chez le pauvre comme chez le riche, et sans lesquels la vie domestique ne saurait être : des nattes de paille et le *shibatchi*, qui, pour le Japonais, tient lieu de foyer. Le *shibatchi* est généralement composé d'une première caisse de bois, dans laquelle est placée une seconde caisse en métal, remplie de cendres et de charbons allumés. Sur ce petit feu, une bouilloire chauffe éternellement, destinée à fournir à chaque maison l'eau pour le thé, qui se prend à tous les instants du jour. Dans la maison japonaise, le *shibatchi* est le centre de tout : c'est accroupies auprès de lui que les femmes passent leur temps, c'est rangée autour de lui que la famille prend ses repas, c'est à sa faible chaleur que, l'hiver, on se réchauffe, tant bien que mal ; c'est lui, enfin, qui non-seulement donne l'eau chaude pour le thé, mais encore la braise pour allumer la petite pipe qu'hommes et femmes fument constamment.

Nous entrons dans une maison, et tout de suite une femme verse l'eau chaude dans une théière et nous offre, en signe de bienvenue, quelques gorgées d'un thé légèrement infusé. Ce qui frappe le plus chez le Japonais, c'est la petite dimension de toutes choses : la maison est petite, ou, si elle est relativement grande, c'est qu'alors elle sera composée de nombreux appartements, et ceux-ci sont petits, avec de petites cours plantées d'arbres nains ; le thé est fait dans une toute petite théière et bu dans des tasses qui ont l'air de coquilles de noix. Tout ce qui entoure le Japonais est de modeste dimension, léger, fragile ou délicat.

La coquetterie.

On a beaucoup jasé sur la coquetterie ; elle a fourni et fournit encore aux prosateurs et aux poètes un thème fécond. Voici quelques échantillons des élucubrations auxquelles elle a donné lieu :

« Etre coquette, c'est se promettre à vingt hommes et ne se donner qu'à... dix-neuf. »

« Les coquettes, lorsqu'elles sont vieilles, ressemblent à Pénélope : elles passent la moitié de la nuit à défaire ce qu'elles ont fait le jour. »

« La coquette est une girouette qui ne se fixe que quand elle est rouillée. »

« La coquette me fait l'effet de ces vins dont tout le monde veut goûter, et dont personne ne voudrait faire son ordinaire. »

Après ces épigrammes en prose, voici quelques méchancetés poétiques :

Lorsque j'entends coquette âgée
Se plaindre du siècle présent,
Je sais pourquoi de l'affligée
Le chagrin paraît si cuisant :
Ses formes étaient séduisantes
Et ses triomphes éclatants...
Elle a des raisons excellentes
Pour regretter le bon vieux temps.

Un autre coup de griffe :

Un jour, dans un miroir fidèle,
Alice vit ses traits allongés...
Ah ! quelle horreur ! s'écria-t-elle,
Comme les miroirs sont changés !

Enfin, pour terminer, citons encore ces vers :

Cidalise achète
Ses dents, ses cheveux,
Et si la coquette
N'a pas de beaux yeux,
De bouche mignonne,
Ni de plus beaux bras,
Faut-il qu'on s'étonne ?
C'est qu'on n'en vend pas.

Un avocat de grand talent, mais d'une figure ex-céssivement laide, plaidait dans un procès en séparation. Emporté par l'ardeur de la plaidoirie, il maltraitait assez rudement l'époux de sa cliente ; il oubliait même les règles de la convenance ; plusieurs fois déjà le président avait été sur le point de le rappeler à l'ordre. Enfin l'avocat lança cette phrase un peu crue ; « La beauté, Messieurs, je le sais, ne fait pas le bonheur ; il est permis à tout homme d'être laid, mais encore est-il des bornes qu'il faut respecter. Eh bien Messieurs, ces bornes, M. X... les a dépassées... Je ne crois pas qu'il y ait au monde un homme plus laid que M. X... »

— Avocat, dit le président, vous vous oubliez. Toute l'assemblée se mit à rire, et l'avocat tout le premier.

Un autre jour, l'avocat dont nous venons de parler défendait un vaurien de la pire espèce, qui avait fait tous les métiers hormis les bons. Les faits étaient parfaitement établis, l'accusé avait même avoué. En présence d'une telle situation, le défenseur cherche à attendrir l'âme des jurés ; il raconte d'une voix émue la vie accidentée et tourmentée de son client. A la fin de la plaidoirie, l'accusé pleurait à chaudes larmes, et on l'entendait murmurer à travers ses sanglots : « Ah ! je ne savais pas que j'avais été si malheureux ! »

Deux jeunes filles des environs de Lausanne, qui ont fait leur première communion à Pâques, visitaient, dimanche dernier, l'exposition de peinture au Musée Arlaud. Elles s'arrêtèrent tout naturellement devant Sapho, puisque tout le monde s'y arrêtait, et voulaient se joindre aux concerts d'éloges qui s'échappaient de la foule.

— Que c'est pourtant beau Nanette, regarde-moi ce coassin de lit, épé ce beau velou rouge. Eh mon père que ce monsieur Gleyre savait bien dessiner !

L'autre, qui n'avait rien dit jusque-là, ajouta : « Il devait avoir une bien belle boîte de couleurs ! »

L. MONNET.